

Paris va subventionner des agriculteurs pour améliorer la qualité de l'eau

C'est une première en France. Le service d'eau de Paris lance son propre régime d'aide agricole afin de réduire l'utilisation des engrais et des pesticides sur les exploitations.

Par **Clara Galtier**

Publié le 25 février 2020 à 12:12, mis à jour le 25 février 2020 à 12:12



L'aqueduc de l'Avre, dans l'Eure-et-Loir, qui alimente Paris en eau potable. «Eau de Paris» est la première entreprise publique d'eau en France et délivre chaque jour de l'eau à trois millions d'utilisateurs.

Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre/@ Eau de Paris

Des paiements *«pour services environnementaux»*. C'est la nouvelle subvention qui va être reversée à des agriculteurs d'Ile-de-France, par l'agence de l'eau de Seine - Normandie et le service d'eau de la ville de Paris. Pour la toute première fois en France, *«un service d'eau se dote d'un dispositif d'aides financières aux exploitants agricoles, spécifiquement conçu pour la protection de ses captages»*, a annoncé

Eau de Paris. Un régime d'aide qui doit permettre de soutenir les exploitations qui protègent la qualité de l'eau, de privilégier une agriculture biologique mais également de préserver la ressource en eau.

Eau de Paris distribue 470 000 mètres cubes d'eau potable par jour à trois millions d'usagers, en provenance de quatre aires d'alimentation de captages. L'eau distribuée par la capitale provient de plusieurs sources, dont certaines placées en dessous d'exploitations agricoles. La moitié du volume distribué provient de ces eaux souterraines *«captées à 100-150 km, puis acheminées gravitairement jusqu'à Paris via l'Aqueduc de l'Avre»*. 200 exploitants étendus sur environ 146 000 ha dont 87 000 ha de surfaces agricoles devraient pouvoir bénéficier de cette aide qui leur permettra de réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais.

Le budget *«estimatif»*, est fixé à 47 millions sur la prochaine décennie. L'agence de l'eau Seine Normandie va financer 80% du nouveau régime d'aide (dans le cadre de son *«plan national pour la Biodiversité»*), tandis que la capitale allouera 20% du montant soit 10 millions d'euros. *«Les usagers parisiens contribueront ainsi directement à la transition agricole sur les territoires qui alimentent Paris en eau, dans un partenariat mutuellement bénéfique avec les agriculteurs»*, écrit le service public de la capitale. Validés par la commission européenne et soutenu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les contrats seront établis pour une durée de 6 à 7 ans.

Depuis plusieurs années Paris est engagée dans une politique d'amélioration de la qualité de l'eau et de préservation de la ressource. La capitale s'est faite la promesse d'être la première cité de l'eau *«zéro déchet plastique»*, et multiplie les initiatives pour faire consommer à ses habitants l'eau du robinet. Un gage de réduction des bouteilles en plastique, première source de pollution des océans.

Positions géographiques des aires de captages. Les quatre entourés en verte sont les quatre aires d'alimentation de captages d'Eau de Paris. *eaudeparis.fr*